

Lundi 13 février 2023

Déploiement des sirènes du Système d'Alerte et d'Information Aux Populations (SAIP) à Marseille

Des essais sonores auront lieu le mercredi 15 février 2023 dans le 10^e arrondissement de Marseille

Dans le cadre du déploiement du nouveau système national des sirènes SAIP, des travaux de raccordement se déroulent le mercredi 15 février 2023 au Gymnase Capelette, rue Alfred Curtel, dans le 10^e arrondissement de Marseille. Les services de l'État procéderont à des tests sonores de bon fonctionnement de cette sirène le mercredi 15 février 2023.

Aucune réaction n'est attendue de la part de la population lors de cet essai.

Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir. Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.



Plus d'informations sur les sirènes SAIP :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

